

même qu'il y a 10 ans. Vu l'intérêt soutenu pour ce métier, on effectue actuellement des recherches et des études sur tous les animaux à fourrure. Auparavant, seul le castor faisait l'objet d'un programme d'aménagement. On espère que ces études fourniront les renseignements nécessaires à l'élaboration de programmes en vue d'assurer la survivance des espèces.

Île-du-Prince-Édouard. La Division des pêches et de la faune du ministère de l'Environnement a la responsabilité entière ou partielle de la recherche et de l'aménagement de la faune dans l'Île-du-Prince-Édouard. Tous les animaux sauvages non migrateurs relèvent exclusivement de la province, tandis que les poissons et les oiseaux migrateurs relèvent également du gouvernement fédéral. Une des tâches principales consiste à vérifier constamment les populations de gibier afin d'aider à déterminer les saisons de chasse et les limites de prises. On cherche actuellement à établir une population viable de faisans par l'implantation de nouvelles espèces. On a terminé des travaux de recherche sur la gélinotte huppée au début de 1976. Une étude a été menée sur l'habitat de la gélinotte à queue fine au Manitoba et en Ontario pour évaluer les chances de succès de l'introduction de cette espèce dans l'Île-du-Prince-Édouard.

L'amélioration de l'habitat revêt une importance primordiale pour toutes les formes de vie sauvage. L'aménagement des pêches consiste en grande partie dans la construction d'échelles pour faciliter le passage des poissons et autres mesures d'amélioration des cours d'eau, comme par exemple la stabilisation des lits. L'envasement constitue depuis longtemps un problème dans certains cours d'eau de l'île. Un projet pilote ayant pour objet de contrôler les dépôts vaseux et de déterminer et corriger leur source est en voie d'exécution sur la rivière Dunk, l'un des plus importants régimes hydrographiques de l'île. On a mis sur pied un programme pilote visant à créer une montée précoce de saumons dans la rivière Morell; les sujets nécessaires ont été prélevés dans les rivières du Nouveau-Brunswick avec la collaboration du ministère fédéral des Pêches et de l'Environnement.

Nouvelle-Écosse. La Division de la faune du ministère des Terres et Forêts s'intéresse essentiellement au maintien d'un environnement stable et sain en vue d'assurer des populations optimales de vertébrés.

Des programmes sont menés annuellement pour évaluer l'état d'espèces importantes de gibier et d'animaux à fourrure dans la province. Outre la phase investigatrice du programme, le personnel de la Division de la faune s'occupe activement de relations publiques, d'un programme de mise en valeur des marais en collaboration avec la Ducks Unlimited (Canada), d'études environnementales, des problèmes de déprédation par la faune, de l'élaboration de plans intégrés d'aménagement des ressources sur les terres de la Couronne, et de recherches spécifiques sur le lièvre d'Amérique et la tique américaine du chien. Parmi les autres activités, on peut citer les programmes coopératifs exécutés avec l'Association des trappeurs de la Nouvelle-Écosse et la Fédération de la faune de la Nouvelle-Écosse, la communication de renseignements techniques aux divers organismes fédéraux et provinciaux chargés de projets touchant l'utilisation des terres et la qualité de l'eau, l'acquisition de marais, la désignation de zones particulières en vue de la protection et de l'aménagement à long terme, l'inventaire des espèces autres que le gibier, notamment dans la zone côtière, le maintien d'une modeste pêcherie de truites alimentée par ensemencement, l'évaluation des lacs et des cours d'eau pour déterminer leur potentiel du point de vue de l'aménagement, les programmes coopératifs avec les universités Acadia et Dalhousie, et la mise à jour des mesures législatives en vue de l'aménagement efficace des ressources fauniques.

Nouveau-Brunswick. Les ressources fauniques du Nouveau-Brunswick relèvent de la Direction des pêches et de la faune du ministère des Ressources naturelles. Les décrets du Conseil promulgués en vertu de la Loi sur le gibier du Nouveau-Brunswick fournissent un moyen de contrôler les limites de prises et les pressions